Mesdames et messieurs,

Bonsoir,

Vous allez assister à la représentation de [*nom du spectacle*].

Nous sommes fiers de vous présenter ce spectacle qui a été élaboré grâce aux compétences, au savoir-faire et au talent de l’ensemble des équipes artistiques, techniques et administratives, composées de salariés permanents et intermittents, associées au projet.

Malheureusement, l’avenir de nos professions est menacé.

En effet, à l’initiative du gouvernement, de nouvelles négociations portant sur une réforme de l’assurance chômage ont débuté, dans un calendrier qui ne permet pas de faire le bilan des mesures que la profession a elle-même engagé dans un accord unanime en 2016. La feuille de route imposée vise une réduction des dépenses de 3,9 milliards d’euros en 3 ans sur les allocations des demandeurs d’emploi, dont les intermittents font partie.

Si un avenant à cet accord a été signé le 22 janvier par l’ensemble des organisations représentatives dans le champ du spectacle, rien n’est gagné puisque ces mêmes organisations refusent de se plier au diktat des lettres de cadrage gouvernementales et interprofessionnelles.

Il est capital pour nous, artistes et techniciens, qu’un système juste et équitable soit pérennisé pour que nous puissions vivre dignement de nos métiers. C’est pourquoi nous nous associons à la mobilisation en cours pour la défense de nos droits.

Nous vous remercions de votre écoute et vous souhaitons une bonne représentation.